

Cette fois, c'est la bonne **RACHIDA DATI S'EN VA et avec elle son projet de** **démolition**



Cette affiche vous rappelle de douloureux souvenirs ? Rassurez-vous, vous n'êtes pas les seuls. Mais, petite éclaircie, dans un ciel bien encombré (commission d'enquête sur la neutralité du service public audiovisuel, Vincent Bolloré, restrictions budgétaires, dénonciation de notre accord collectif), Rachida Dati nous quitte pour d'autres cieux justement.

Perso, à la CFDT FTV, nous ne la regretterons pas.

Avec notre ex-ministre de tutelle s'éloigne, irrévocablement on l'espère, son projet phare, celui qui nous aurait tous envoyés par le fond : la réforme de l'audiovisuel public et la fameuse (fumeuse) holding "France Médias".

Un happy end pour ce feuilleton qui nous aura tenu en haleine pendant presque deux ans. Ministre de la Culture dans le gouvernement Attal en 2024, puis reconduite dans les gouvernements Barnier, Bayrou, Lecornu I et II, Dati et sa réforme ont pesé sur nos têtes comme un boulet de bulldozer.

Grosse fatigue et à chaque étape grosses mobilisations.

- Adoptée en première lecture au Sénat en juin 2023, le projet de loi arrive à l'Assemblée nationale au printemps 2024.
- Mars - Avril 2025 : examen du texte en commission des affaires culturelles, interrompu suite à un incident entre Rachida Dati et une fonctionnaire de l'Assemblée, provoquant plusieurs suspensions de séance.
- Mi-juin : Débat en commission rouvert après plusieurs semaines d'interruption.
- 18 juin 2025 : La commission des affaires culturelles valide le texte, permettant son inscription à l'ordre du jour de l'hémicycle.
- 30 juin 2025 : l'Assemblée nationale adopte une motion de rejet préalable déposée par les députés écologistes. Cette motion, votée par 94 voix contre 38, empêche l'examen du texte sur le fond. Elle est renvoyée en seconde lecture au Sénat, sans perspective immédiate d'adoption.
- La proposition de loi (PPL) disparaît dès septembre du calendrier parlementaire. On n'en entendra plus parler, sauf de sa bouche.

Le bilan de Rachida Dati concernant l'audiovisuel public est donc nul. Fort heureusement.

Elle a participé toutefois, et paradoxalement pour une ministre de la Culture, à une entreprise de déstabilisation et de démolition publique de nos entreprises. Elle continue d'ailleurs. Devant la commission d'enquête parlementaire, elle maintient ses accusations contre les équipes de Complément d'enquête qui auraient, selon elle, soudoyé un membre de sa famille pour qu'il témoigne dans un reportage qui lui était consacré. Les journalistes ont apporté la preuve de leur probité. Et elle ?

Dans son viseur : Tristan Waleckx et auparavant : Patrick Cohen, Thomas Legrand, Léa Salamé, Sybille Veil, Delphine Ernotte La liste est longue. Déplorable. Désormais, c'est Catherine Pégard, une ancienne journaliste, présentée souvent comme l'antithèse de Dati, qui a notre sort entre ses mains.

Alors que la démocratie tangué, que les garde-fous sont attaqués de toute part (justice, médias publics), nous lui faisons passer ce message. Un service audiovisuel public fort : c'est une garantie d'informations vérifiées, honnêtes, justes. Elles seules éclairent le citoyen, elles seules fondent le débat.